

**PROVINCE DE L'ONTARIO
ET
ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE L'ONTARIO**

DÉCLARATION ANNUELLE COMMUNE DE 2021 SUR LE PROTOCOLE D'ENTENTE

Nous nous réjouissons de présenter la déclaration annuelle commune de 2021 sur le protocole d'entente (Protocole) conclu par la Province de l'Ontario et l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO). Le Protocole établit les principes et les procédures qui encadrent les consultations de la province avec l'AMO relativement aux lois et aux règlements provinciaux ayant des répercussions considérables sur les municipalités.

Cette année marque le 20^e anniversaire du Protocole. Son renouvellement à l'occasion du congrès annuel de 2021 de l'AMO assure le maintien de la collaboration et confirme l'engagement de l'Ontario envers ce partenariat spécial. Ce partenariat de la province et des municipalités continue à se renforcer à mesure que nous collaborons pour relever les défis auxquels les collectivités de l'Ontario sont confrontées et pour favoriser une relance économique robuste dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Depuis le début de l'année, nous travaillons ensemble à la convocation d'une table de concertation mensuelle sur le Protocole. La table s'est réunie officiellement à 14 reprises pour traiter 50 points à l'ordre du jour. Ces discussions ont entraîné l'adoption de mesures décisives par les deux paliers de gouvernement. Les discussions tenues à la table sur le Protocole ont été respectueuses, cordiales et axées sur les résultats.

Des priorités communes très diversifiées ont été traitées au cours de l'année :

Infrastructure

- Expansion de l'accès à large bande (programme d'accélération pour l'accès Internet à haute vitesse, *Loi de 2021 soutenant l'expansion de l'Internet et des infrastructures*)
- Financement de soutien à l'infrastructure (Programme d'infrastructure Investir dans le Canada – volet vert phase 2, Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire)
- Gestion des actifs

Atténuation des impacts de la COVID-19 et soutien de la relance

- Nouveaux enjeux municipaux – questions financières, maintien du soutien à la santé publique, questions opérationnelles
- Soutiens aux entreprises (prolongation de permis de vente d'alcool sur terrasse)

Soutiens aux services sociaux

- Renouvellement de l'aide sociale
- Transformation des services d'emploi
- Logement avec services de soutien
- Lutte contre l'itinérance (liste de noms et recensement)
- Petite enfance et garde d'enfants

Amélioration de la sécurité, de la prestation des services et de l'efficacité

- Évaluation foncière

- Cadre du code de déontologie municipal
- Modernisation de la formation des pompiers en Ontario
- Réduction des obstacles pour les bénévoles (*Loi de 2015 sur la réforme des vérifications de dossiers de police*)
- Demande de modernisation de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*
- Amélioration de la sécurité routière

Santé et soins de longue durée

- Politiques sur les services paramédicaux communautaires – demande
- Soins communautaires et soins à domicile
- Santé mentale des premiers intervenants
- Soins de longue durée – aspects à améliorer

Environnement et richesses naturelles

- Transformation des offices de protection de la nature
- Transition du programme des boîtes bleues (responsabilité imputée aux producteurs)
- Renforcement des pratiques de conformité environnementale
- Rationalisation des évaluations environnementales pour l'infrastructure municipale
- Besoins à long terme du réseau électrique – Fonds de soutien à l'exploitation des richesses naturelles dans le Nord de l'Ontario

Outre les réunions officielles relatives au Protocole, la province a constamment consulté l'AMO et ses membres sur la réponse du gouvernement à la COVID-19, ce qui lui a permis de répondre rapidement aux besoins des municipalités en versant plus de 1 G\$ en aide financière additionnelle pour la COVID-19 en 2021 (p. ex., fonds provinciaux additionnels pour compenser les pressions opérationnelles subies par les municipalités et pour favoriser la relance, Fonds de secours pour les services sociaux, financement du transport en commun).

En travaillant en partenariat, les administrations provinciale et municipales ont aidé les collectivités à fournir des services et des soutiens cruciaux aux résidents et aux entreprises durant la pandémie. Le Groupe de travail technique provincial-municipal sur la COVID-19, qui réunit des membres du personnel du gouvernement de l'Ontario, de l'AMO et de la ville de Toronto, s'est réuni régulièrement pendant l'année pour traiter les nouveaux enjeux liés à la COVID-19 et élaborer des solutions.

Nous continuerons à collaborer pour planifier en vue d'un avenir plus robuste et déterminer les priorités pour l'année à venir. Notamment, notre partenariat est essentiel au soutien de la relance économique de l'Ontario et au traitement des problèmes plus généraux, y compris l'offre de logements et leur abordabilité.

Les discussions tenues à la table de concertation du PE de l'AMO continueront à contribuer à l'amélioration des résultats et des soutiens en ce qui concerne le maintien de la sécurité des Ontariennes et des Ontariens. Les discussions se sont révélées extrêmement précieuses, et tant l'Ontario que l'AMO seront heureux de maintenir cette solide collaboration. Ensemble, nous assurerons la sécurité des Ontariennes et des Ontariens et aiderons nos collectivités à se rétablir et à prospérer.